

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 91 (1994)
Heft: 10

Artikel: Traitement à l'Apistan : résistance
Autor: Faucon, Jean-Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067775>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

Traitement à l'Apistan : résistance

Depuis trois ans, différents bruits alarmants nous arrivent d'Italie. Ils font état de pertes importantes de colonies. La cause en serait la varroase et des seuils d'infestation élevés consécutifs à une baisse de l'efficacité de l'Apistan.

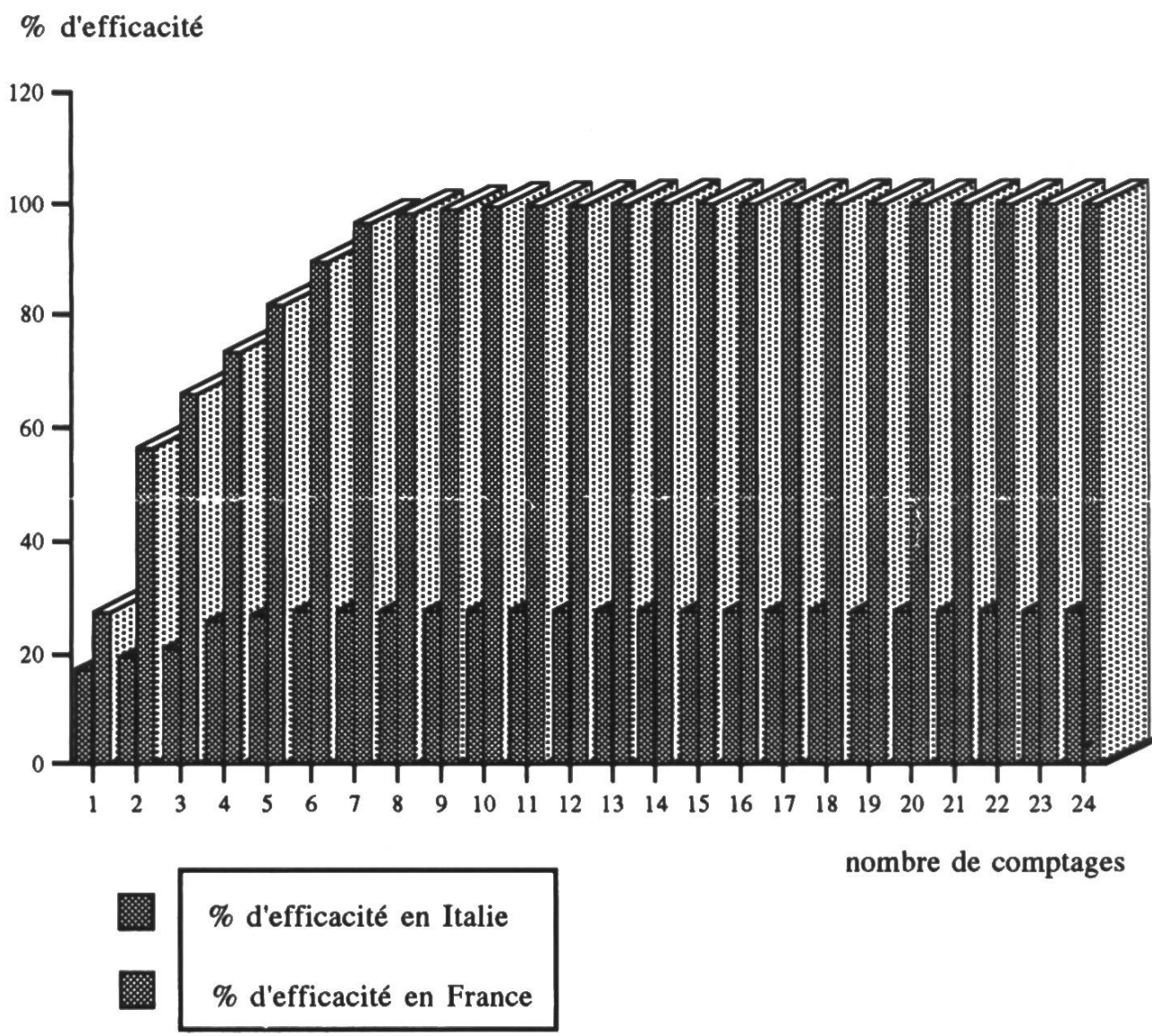
En 1992, la Sicile et le Frioul ont été touchés. En 1993 et 1994, les mêmes problèmes sont apparus dans le Piémont et en Ligurie. Les pertes de colonies sont très importantes et s'accompagnent des symptômes caractéristiques de la varroase :

- mortalité importante d'abeilles,
- abeilles aux ailes atrophiées,
- couvain en mosaïque avec symptômes de loques et de paralysie aiguë,
- cannibalisme du couvain,
- couvain tubulaire,
- nymphes mortes dans les alvéoles.

Le CNEVA Sophia Antipolis et la direction des Services vétérinaires des Alpes-Maritimes se sont penchés sur ce problème brûlant. En effet, toute résistance en Italie débordera tôt ou tard en France avec des conséquences très graves pour notre apiculture. Le département des Alpes-Maritimes, limitrophe avec l'Italie, n'est pas à l'abri d'échanges naturels d'abeilles ou de quelques transhumances incontrôlées.

Au cours de plusieurs missions en Ligurie et au Piémont, nous avons pu nous rendre compte de la gravité du problème. Les apiculteurs du Piémont annoncent, pour le printemps 1994, 50 % de pertes de colonies. Dans la Ligurie, les pertes sont aussi considérables et certaines exploitations sont durement touchées.

La plupart des apiculteurs et quelques scientifiques ont incriminé une perte d'efficacité de l'Apistan et la marche à suivre officielle pour améliorer la situation a été d'abandonner ce mode de traitement à libération lente au profit de traitements ponctuels dont l'efficacité est variable : acide lactique, acide formique, coumaphos (Périsin). L'Apilife VAR à base d'huiles essentielles (thymol, eucalyptol, menthol, camphre) est une autre alternative possible dont l'étude en cours est prometteuse. Dans l'absolu, ce changement de traitement avec un retour aux traitements ponctuels n'a pas été obligatoirement une amélioration, car il favorise les recontaminations et peut-être, à la limite, une explication aux seuils élevés constatés.



APISTAN comparaison de l'efficacité moyenne entre des colonies italiennes et françaises (1994).

Des cas de nosérose en zone de montagne, de loque américaine dans plusieurs ruchers visités ont axé les recherches sur d'autres pistes. Les seuils élevés de varroas ont-ils pour conséquence le développement d'autres maladies ou les autres maladies en recrudescence sont-elles le facteur déclenchant de la varroase ?

Quelques traitements à l'Apistan effectués directement par nos soins sur des colonies à problèmes n'ont pas donné les résultats escomptés, les possibilités d'intervention et d'expérimentation étant limitées. Parallèlement, les recherches se sont orientées sur une mauvaise libération de la matière active ou un mauvais dosage du Fluvalinate dans les lanières. Les

différents contrôles ont montré que le dosage était celui indiqué par le fabricant, et que des inserts mis dans des colonies durant six semaines libéraient une quantité de Fluvalinate conforme à celle vérifiée au cours d'expériences antérieures.

En collaboration avec l'Institut zooprophyactique d'Imperia et son directeur, le Docteur Mignone, le rassemblement de cinq colonies en provenance de différentes exploitations a été décidé. Le traitement à l'Apistan, conformément aux consignes généralement dictées, a été mis en route :

- deux lanières disposées entre les cadres 3-4 et 7-8 durant six semaines ;
- comptage journalier des varroas sur une plaque graissée disposée au fond de la ruche ;
- contrôle à l'Amitraze en fin d'expérimentation pour vérifier le seuil d'infestation des abeilles adultes ;
- vérification de l'infestation du couvain et, pour cela, incubation de celui-ci dans une enceinte thermostatée durant quinze jours. Après la naissance des abeilles, celles-ci ont été sacrifiées et lavées pour compter les derniers varroas.

Le nombre de varroas comptés sur les langes durant la période de présence des lanières (six semaines) a été très faible. Par contre, le contrôle à l'Amitraze révéla en fin d'expérimentation (le jour où les lanières furent enlevées) un nombre de varroas incompatible avec une efficacité normale de l'Apistan. L'efficacité a été évaluée à 27,8% alors qu'à ce jour et, en France, elle est de plus de 99%.

Il y a de fortes probabilités pour que l'Italie soit confrontée à un problème de résistance au Fluvalinate.

Des essais effectués en France durant cette même époque n'ont rien montré d'anormal, même sur des ruchers où des problèmes de résistance étaient soupçonnés en raison du seuil d'infestation élevé.

Un cas litigieux est cependant à considérer dans la haute vallée de la Bévéra (Alpes-Maritimes) et demande à être suivi. Des colonies traitées normalement à l'Apistan depuis plusieurs années sont parasitées de façon critique et cela sans raison apparente (pas d'erreur apicole significative, transhumance très limitée).

D'autre part, le niveau du seuil d'infestation dans la région PACA est élevé. Lors de la récolte de lavandin, des varroas ont été vus sans peine sur les abeilles adultes, l'examen du couvain operculé a libéré fréquemment des parasites, les colonies étaient faibles avec une population adulte réduite. La situation est, sur bien des points, comparable à celle des années 1982-1983 au tout sébut de l'apparition de la varroase.

La stratégie à aborder pour l'avenir doit s'articuler suivant deux niveaux et comprendre :

- Une enquête épidémiologique pour vérifier la pérennité de l'efficacité des traitements à l'Apistan de l'ensemble des ruchers situés au voisinage de la frontière italienne. Cette enquête sera menée conjointement par le CNEVA LPPRA, la DSV 06 et la société Swarm qui fournit gratuitement les lanières. Elle se déroulera dès le mois de septembre et se conclura lors du retrait des lanières par un contrôle à l'Amitraze.
- L'obligation pour tous les apiculteurs français d'effectuer par sondage, dès la fin des traitements, un contrôle à l'Amitraze. Celui-ci ne doit pas montrer une chute de varroas supérieure à cinq parasites. **Le contraire serait la preuve d'une résistance dans notre pays** et obligerait à revoir d'urgence notre stratégie de lutte contre cette parasitose.

**Jean-Paul Faucon,
CNEVA Sophia Antipolis**

FRANCO DOMICILE — TOUT COMPRIS

Bocaux à miel en verre, large ouverture, forme basse, couvercles à fermeture baïonnette imprimés

	Dès pièces				Dès palettes			
	50	250	500	1000	1	2-5	6-20	21 +
1 kg avec couvercle	1.15	1.05	1.—	-.95	Bocaux à miel, prix pour palettes -.80 -.78 -.75 -.72 -.53 -.51 -.49 -.45 -.48 -.44 -.42 -.41 -.34 -.32 -.30 -.29			
½ kg avec couvercle	-.78	-.74	-.70	-.65				
¼ kg avec couvercle	-.65	-.60	-.55	-.50				
50 g avec couvercle	-.50	-.40	-.38	-.36				
Couvercles seulement	-.35	-.30	-.30	-.25	Franco Stabio -.66 -.65 -.64 -.63 -.46 -.45 -.44 -.43 -.36 -.34 -.31 -.30 -.29 -.28 -.27 -.26			
1 kg avec couvercle	-.75	-.75	-.70	-.68				
½ kg avec couvercle	-.55	-.55	-.50	-.48				
¼ kg avec couvercle	-.42	-.42	-.38	-.36				
50 g avec couvercle	-.35	-.35	-.32	-.30				
Couvercles seulement	-.30	-.25	-.25	-.22				

1 palette (1 kg) = 98 emballages de 12 pièces = 1176 pièces
 1 palette (½ kg) = 92 emballages de 25 pièces = 2300 pièces
 1 palette (¼ kg) = 63 emballages de 24 pièces = 1512 pièces
 1 palette (50 g) = 28 emballages de 54 pièces = 1512 pièces

Franco domicile = port payé, icha compris, facture 20 jours net. Livraison 3 jours (cargo domicile CFF), échantillons gratuits. L'assortiment est en vente toute l'année.

Le prix est entendu pour bocaux de même grandeur

Aldo Crivelli – via Giulia 46 – 6855 Stabio – Tél. (091) 47 30 84